

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le mardi 23 mai 2023 à compter de 17 h 41 en vidéoconférence

PRÉSENCES

On comptait 62 personnes à l'ouverture de l'assemblée. L'assemblée a réuni un total de 63 personnes dont la liste est archivée au dossier.

Ouverture officielle

1. OUVERTURE OFFICIELLE DE LA 61^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

L'assemblée générale annuelle fait suite à l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu quelques minutes auparavant. Monsieur Serge Paquette, président du conseil d'administration de Centraide Laurentides, souhaite la bienvenue à cette 61^e assemblée générale annuelle. Il explique à nouveau le mode de fonctionnement pour l'adoption des motions et constate le quorum. Il mentionne qu'en cas d'incident technologique de son côté, madame Marie Josée Doray, vice-présidente du conseil d'administration, assurera la relève de la présidence.

Adoption de l'ordre du jour
Résolution : AGA230523-101

- a) **Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 23 mai 2023**
Sur proposition de madame Lyne Charuest, appuyée par madame Isabelle Bourque, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle tel que présenté.

*Adoption du procès-verbal de la
séance du 18 mai 2021*
Résolution : AGA230523-102

- b) **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 mai 2022**
Sur proposition de monsieur Sylvain Fillion, appuyée par madame Catherine Houssiau, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 mai 2022 tel que présenté.

*Mots du président et de la
direction générale*

2. MOTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Monsieur Serge Paquette résume son rapport annuel. Il partage que, malgré la situation économique marquée par une crise inflationniste, Centraide Laurentides a obtenu un résultat record avec un total de 2 516 310 \$ amassés. Il souligne l'engagement des donateurs, des bénévoles et des responsables de campagnes en milieu de travail qui sont tous convaincus et investis dans la mission de Centraide Laurentides.

Madame Sylvie Gauvin poursuit en mentionnant que cet extraordinaire résultat a permis d'investir 2 210 938 \$ pour soutenir le développement social, ce qui représente une augmentation de 40% par rapport à l'année précédente. Elle souligne le dévouement et la détermination de l'équipe qu'elle invite à se présenter.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉS – DÉVELOPPEMENT PHILANTHROPIQUE

Madame Marie-Sol Perreault-Desharnais, directrice générale adjointe et développement philanthropique, est invitée à prendre la parole. Elle débute en mentionnant qu'elle occupe ses fonctions depuis deux ans et qu'elle se considère privilégiée de travailler avec des gens de cœur, collègues et bénévoles, qui ont soulevé des montagnes.

Elle invite les participants à prendre connaissance du rapport annuel pour obtenir plus de détails sur les résultats de la campagne 2022 qui a permis d'amasser 2 516 310 \$. Elle revient sur les événements marquants de l'année, dont le retour à des activités en présentiel, ce qui a favorisé les communications auprès des donateurs en entreprises.

Elle termine en informant l'assemblée de la composition du cabinet de campagne pour 2022, énumère quelques activités au menu pour 2023, remercie monsieur Mario Marois qui a présidé les campagnes des trois dernières années et présente la nouvelle présidente de campagne pour 2023, madame Stéphanie Fugère.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS – DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS

Madame Dominique Deschênes-Lambert, directrice, développement des collectivités, est invitée à prendre la parole. Elle débute en mentionnant qu'elle occupe ses fonctions depuis près d'un an et mentionne qu'elle participe à des rencontres de concertation locales et régionales, Centraide Laurentides a une meilleure compréhension des réalités du terrain, des besoins de la communauté et d'assurer des investissements pertinents.

Elle poursuit en soulignant les éléments qui ont permis de soutenir les organismes communautaires et résume le processus d'investissement et les changements survenus pendant l'année pour mieux s'ajuster à la réalité des organismes demandeurs.

Elle termine en remerciant les membres bénévoles qui siègent au comité d'investissement.

5. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Serge Paquette invite monsieur Michel St-Arnaud de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton à présenter les états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2022.

Monsieur St-Arnaud présente à l'assemblée le résumé des états financiers. Aucune question n'est soulevée après la présentation.

Monsieur Paquette précise que les états financiers ont été adoptés par le conseil d'administration lors de la séance du 21 mars 2023 et qu'aucune adoption n'est nécessaire ce soir. Il remercie monsieur St-Arnaud pour sa présentation.

Monsieur St-Arnaud quitte la séance virtuelle.

6. NOMINATION DES AUDITEURS POUR 2023

Considérant la recommandation faite par le conseil d'administration, sur proposition de madame Christine Vachon, appuyée par, monsieur Patrice Clément, il est résolu à l'unanimité de nommer la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton comme vérificateurs pour l'année 2023.

7. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Monsieur Serge Paquette présente les administrateurs en poste et invite madame Marie Josée Doray, responsable du comité de gouvernance, à faire la présentation du rapport du comité de gouvernance. Madame Doray énumère les principaux dossiers traités par le comité au cours de l'année.

Présentation de candidats aux postes d'administrateurs

a) **Présentation des candidats aux postes d'administrateurs**

Madame Marie Josée Doray énumère les postes qui sont en élection pour un mandat de deux ans :

- monsieur Benoît Auclair
- madame Isabelle Bourque
- madame Anne-Sophie Parenteau
- madame Marie Josée Doray

Elle annonce qu'un poste est en élection pour un mandat d'un an en raison du départ de monsieur Serge Paquette :

- poste à pourvoir

Elle informe l'assemblée que madame Anne-Sophie Parenteau ne souhaite pas renouveler son engagement. Il y a donc deux postes à pourvoir, soit un poste pour un mandat de deux ans et un poste pour un mandat d'un an.

Elle mentionne que le comité de gouvernance a reçu deux candidatures, madame Marie St-Aubin et monsieur Pierre Beaudet. Elle invite les administrateurs qui sont élection à se présenter brièvement.

Nomination ou élection des administrateurs

Résolution : AGA230523-104

b) **Nomination ou élection des administrateurs**

Sur proposition de monsieur Alain Desmarais, appuyée par madame Anne-Sophie Parenteau, il est résolu à l'unanimité d'adopter la recommandation du comité de gouvernance de nommer mesdames Isabelle Bourque, Marie Josée Doray et Marie St-Aubin, ainsi que monsieur Benoît Auclair, aux postes d'administrateurs pour un mandat de deux ans.

Résolution : AGA230523-105

Sur proposition de monsieur Sébastien Latendresse, appuyée par madame Sarah Marcil, il est résolu à l'unanimité d'adopter la recommandation du comité de gouvernance de nommer monsieur Pierre Beaudet, au poste d'administrateur pour un mandat d'un an.

Monsieur Serge Paquette félicite les administrateurs pour leur nouveau mandat et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

Autres sujets

8. AUTRES SUJETS

Madame Sylvie Gauvin souligne le départ de monsieur Serge Paquette après deux années comme administrateur, suivies de six années à la barre de la présidence du conseil d'administration. Au nom de toute l'équipe et au nom du conseil d'administration, elle le remercie pour son engagement et le félicite pour tout le travail accompli au cours de ses mandats. Monsieur Paquette restera en lien avec le conseil à titre de président sortant afin d'assurer la transition avec la nouvelle personne qui occupera la fonction de présidence. Il remercie toute l'équipe de Centraide Laurentides de l'avoir épaulé tout au long de son parcours.

Levée de l'assemblée

Résolution : AGA230523-106

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame Sara Marcil, appuyée par madame Nadia Leclair, il est résolu à l'unanimité de clore la séance.

Advenant 18 h 30, la séance est levée.

Marie Josée Doray
Présidente

Benoît Auclair
Secrétaire